

# L'ancien patron de Sénéquier sur la liste des Panama Papers

Jean-Denis Sarraquigne, l'ancien patron du café Sénéquier, à Saint-Tropez, serait l'un des Français dont le nom apparaîtrait dans l'affaire Panama Papers. Selon les médias belges, il fait partie des exilés fiscaux résidant en Belgique et possédant une société offshore.

Selon les révélations des Panama Papers, l'ancien propriétaire du café tropézien mondialement connu pour sa devanture rouge, aurait fait appel aux services de la société luxembourgeoise Navilux S.A. pour créer une société offshore aux îles Vierges Britanniques.

D'après le journal *Le Soir*, Jean-Denis Sarraquigne s'en



Jean-Denis Sarraquigne, l'ancien patron de l'institution tropézienne. (Photo H.L.)

servait pour loger son yacht. Il serait en effet le propriétaire du *Zingara*, acheté en 2013, pour lequel une place est réservée à la « Marina de Vilamoura » au

Portugal.

Fin 2012, Jean-Denis Sarraquigne avait officialisé la cession de la célèbre brasserie tropézienne, arrimée au quai Suffren, depuis 1887. Une vente destinée à permettre à sa famille de retrouver « une certaine sérénité ». Un conflit familial, avec un renouvellement de bail en vue, laissait augurer une succession compliquée. À 71 ans, il avait souhaité confier l'avenir de ce mythique établissement à de véritables professionnels, désireux de faire perdurer dans le temps, l'esprit Sénéquier. Depuis son retrait des affaires, il n'est guère apparu dans la cité tropézienne.

## Le Var numéro 1 régional au nombre de « Ports propres »

Huit ports propres dans le Var



Première destination française en termes de capacité d'accueil pour la plaisance et l'une des principales zones de navigation au monde pour les yachts, la région est également à la pointe dans le domaine du développement durable pour ses ports.

L'Union des ports de plaisance de Provence-Alpes-Côte d'Azur et Monaco (Upaca) a ainsi été à l'origine en 2008 de la certification française « Gestion environnementale des ports de plaisance », devenue européenne et « Ports propres » en 2012. Et elle a franchi un nouveau cap en 2014 avec le lancement de la Charte de développement durable des ports de plaisance et de pêche de Paca. Cette charte a pour objectif de repositionner les ports comme outils stratégiques d'aménagement du territoire et de développement économique mais aussi de répondre aux exigences du public en termes de services, loisirs, développement et protection de l'environnement.

Et cette « feuille de route » est désormais un préalable à l'obtention de la certifica-

tion : les ports doivent d'abord signer la charte avant de candidater à « Ports propres ». Et cette certification passe par cinq étapes : étude de diagnostic environnemental, traiter la pollution chronique, traiter la pollution accidentelle, formation du personnel et sensibilisation de tous les usagers.

### Huit ports varois certifiés

Au nombre de certifications, le Var est le n° 1 en Paca avec 8 « Ports propres » (7 dans les Alpes-Maritimes, 6 dans les Bouches-du-Rhône, 2 à Monaco) : Bormes, ports public et privé de Cavalaire, Fréjus, Maravenne et Miramar à La Londe, La Coudoulière et Les Embiez à Six-Fours. En attendant les Issambres à Roquebrune, Saint-Mandrier et Saint-Raphaël.

En quantité d'adhérents à la charte, le département est le n° 2 de la région avec 15 signataires (24 dans les Bouches-du-Rhône, 4 dans les Alpes-Maritimes).

S. H.

L'Upaca compte 118 des 135 ports de plaisance et de pêche de la région, soit plus de 95 % des 60 000 anneaux de Paca.

## Le tourisme varois en mode commando

L'important, dans cet article, c'est la photo ! Des professionnels du tourisme qui posent bras dessus bras dessous avec Jean-Pierre Colin, nouveau conseiller régional (UDI) délégué à la promotion touristique, au quatrième étage du casino Joa de La Seyne-sur-Mer.

Pourquoi est-ce important ? « Longtemps, les touristes sont venus tout seuls ». Bon an mal an, on en dénombre 9 millions dans le département. Mais « à l'heure du smartphone, il n'y a plus de situation acquise ». Première urgence : mieux prendre en compte l'avis des restaurateurs, des hôteliers, des viticulteurs, des chantiers de plaisance, des organisateurs de festival, des propriétaires de golf, bref de tous ceux qui vivent « au contact des touristes au quotidien » tout en donnant du travail aux Provençaux et aux Azuréens (8 % des emplois dans



Autour de Jean-Pierre Colin, ils incarnent « l'excellence du tourisme varois » : des viticulteurs comme Laurent Bunan ou Pierre Duffort (à droite de la photo) ou le restaurateur Stéphane Lelièvre (derrière l'élu). (Photo Dominique Leriche)

notre région). La parole des pros doit servir à bâtir une stratégie commune aux nombreux organismes chargés de promouvoir le tourisme en Paca : un schéma régional, véritable feuille de route, sera d'ailleurs disponible sous

trois mois. « Si un organisme prévoit d'être présent à l'étranger, à un salon de la plaisance au mois de mars, et un autre en mai, on leur proposera d'y aller ensemble en avril », résume Jean-Pierre Colin. Objectif final : doper l'activité, synonyme

d'emplois supplémentaires. La Région Paca dégage 29 millions d'euros – votés aujourd'hui à Marseille – pour la promotion touristique. En ces temps de vaches maigres budgétaires, il ne faut rien gaspiller...

P. M.

## Ce qu'ils ont dit, ce qu'ils ont voulu dire

Ils ont rarement l'occasion de rencontrer des professionnels d'autres secteurs touristiques. Ils en ont profité pour évoquer leurs préoccupations du moment.

■ « Alors que la France vient de passer de 22 à 13 régions, on se paye encore le luxe d'avoir deux comités régionaux du tourisme en Paca ». Stéphane Lelièvre, restaurateur. Pour Jean-Pierre Colin, « l'important, c'est que les professionnels du tourisme aient le sentiment que ces structures les écoutent ». Comités régionaux, départementaux, CCI : « Peu importe celui qui a la bannière, pourvu que le cortège avance », résume Dominique Poggi, l'ancien président de la chambre de commerce.

■ « À Pampelonne », avec la réglementation existante, « on refuse déjà du monde. Demain, ces gens iront ailleurs ». Jacques Naveau, exploitant de plages. Si le décret plages est appliqué, restreignant la surface exploitable, « 600 emplois seront supprimés, directs et induits, sans compter l'impact sur la vente de vin, sur l'hôtellerie ».

■ Laurent Falaize, au nom des professionnels de la grande plaisance, insiste sur le rôle économique des 300 yachts au mouillage en été, quotidiennement, au large de Saint-Tropez. « Panier moyen de ces consommatrices : 20 000 euros laissés chaque jour » en shopping et autres dépenses.

■ « Certains pensent que le festival de la mode n'apporte rien à l'économie.

L'an dernier, ils étaient 250, uniquement avec la maison Chanel, à s'être déplacés à Hyères ». Jean-Pierre Blanc, organisateur du festival et directeur de la villa Noailles à Hyères, qui insiste sur l'importance du tourisme culturel.

■ « Nous avons besoin de personnes qui parlent deux ou trois langues couramment pour tenir un caveau. Il y a un déficit de formation professionnelle ». Pierre Duffort (domaine Rimauresq). Réponse de Jean-Pierre Colin : « La Région va mettre l'accent sur la formation professionnelle ». Environ 300 millions. Et le CFA du Beausset, spécialisé dans les métiers de la restauration, se dit prêt à monter des formations personnalisées pour répondre aux besoins des entreprises.

## En bref

### Première Nuit Debout ce soir à Toulon

C'est LE mouvement citoyen du moment. Initialement lancée pour s'opposer à la loi travail, le 31 mars, place de la République à Paris, la Nuit Debout s'est étendue géographiquement. Mais aussi philosophiquement. « Ces rassemblements pacifiques, ouverts et populaires visent à réinvestir l'espace public pour échanger, débattre et construire ensemble » indique ainsi le collectif à l'origine du mouvement. Toulon s'inscrit dès ce vendredi 8 avril – le 39 mars dans le « calendrier » Nuit Debout – dans le mouvement : un regroupement est prévu ce

soir à partir de 20 h place de la Liberté.

### Appel d'urgence en mer : le 196

Le 196, numéro d'urgence, permet désormais de joindre gratuitement et directement un centre de sauvetage en mer, 24 heures sur 24 et sept jours sur sept. Le 196 permet au centre de sauvetage ainsi contacté de localiser et d'identifier l'appelant. Le 196 ne remplace pas le numéro d'urgence européen 112. Le 196 ne se substitue pas en mer à la VHF canal 16, prioritaire pour alerter et rester en contact avec le Cross et les moyens de secours.